

LES RETRAITÉS ET L'ÉPARGNE EN PÉRIODE D'INFLATION

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
OCTOBRE 2023

RETOUR DE L'INFLATION : PERCEPTION ET SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LES RETRAITÉS.....2

Les retraités, conscients des effets de l'inflation..... 2

Les retraités plus contraints face à l'inflation ? 3

ÉPARGNE DES RETRAITÉS : LA SÉCURITÉ ET LA DISPONIBILITÉ AVANT TOUT !4

Le Livret A et les produits d'épargne réglementée plébiscités par les retraités 4

L'assurance vie avant l'immobilier locatif 7

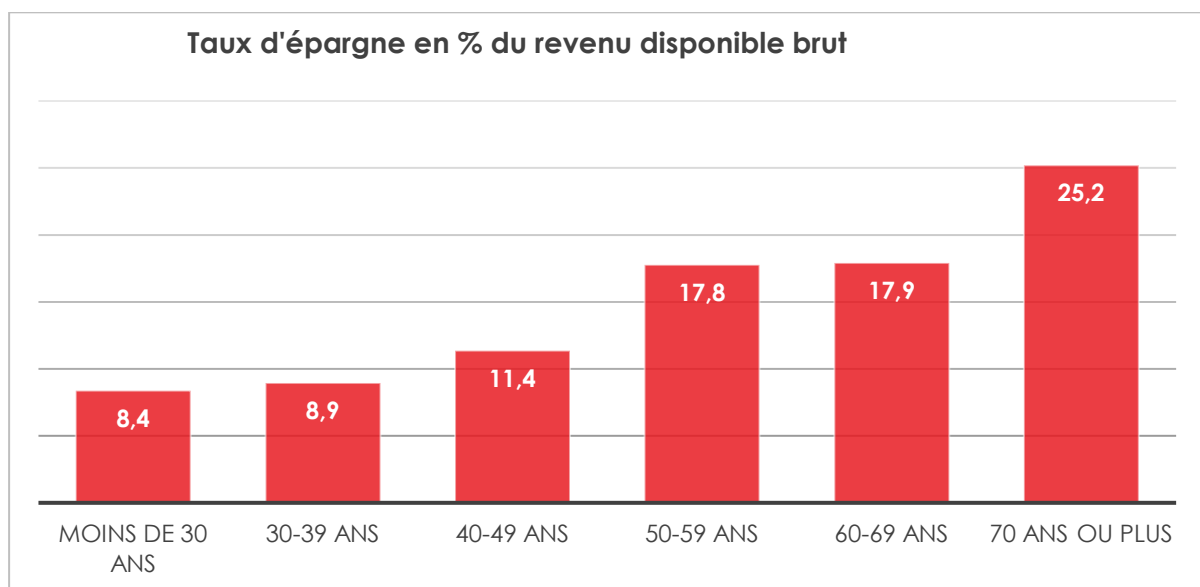
Les actions en recul, les cryptomonnaies boudées 8

Les retraités et l'épargne en période d'inflation

PAR SARAH LE GOUEZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Épargnants nets jusqu'à 75 ans, voire au-delà, les retraités ont une propension à épargner plus importante que leurs cadets. Ainsi, en 2017 (dernières données disponibles) les retraités

épargnaient un peu plus de 25 % de leurs revenus disponibles bruts quand ce taux au niveau national était de 14,1 % et représentait un peu moins de 18 % pour les 50-69 ans.



Cercle de l'Épargne – Données INSEE

Avec le retour de l'inflation, les retraités ont-ils modifié leur rapport à l'épargne ? Dans quels buts continuent-ils à alimenter leur bas de laine et quels placements ont leurs faveurs ?

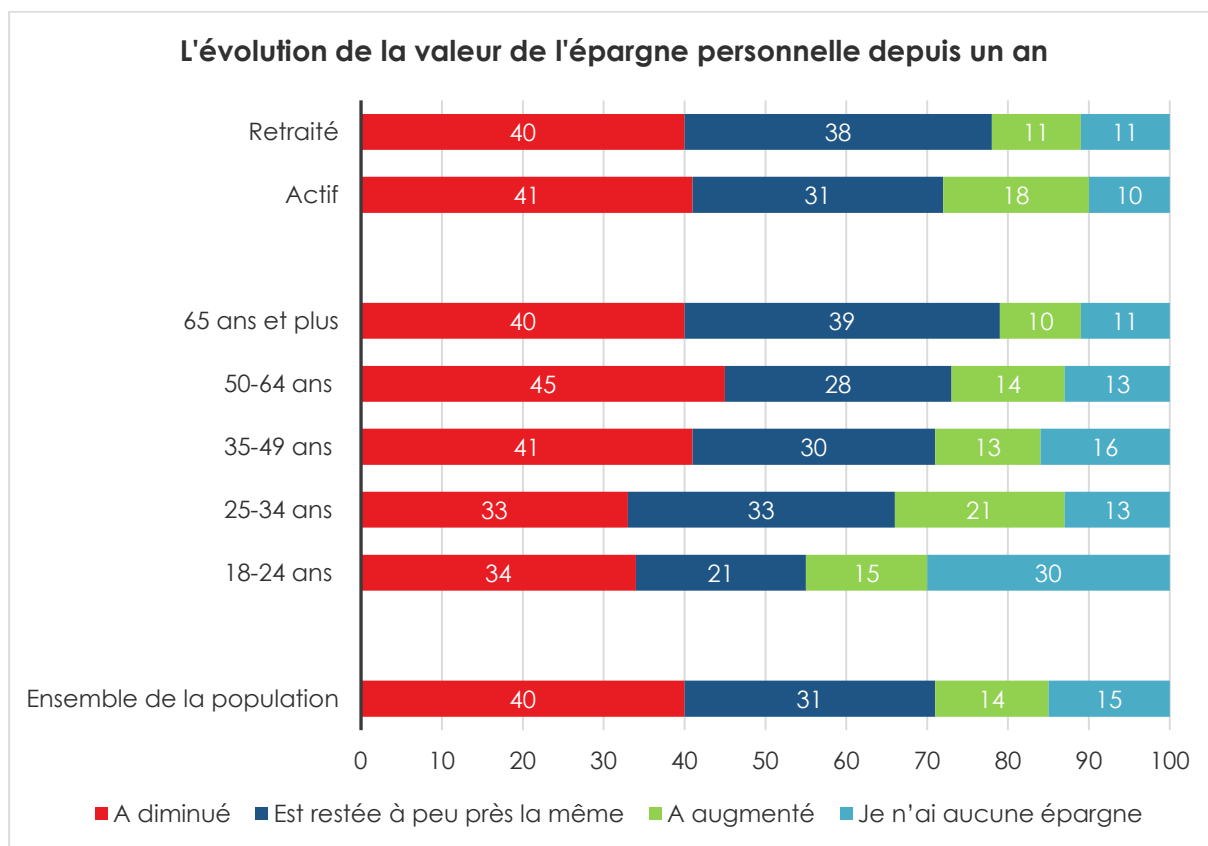
RETOUR DE L'INFLATION : PERCEPTION ET SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LES RETRAITÉS

LES RETRAITÉS, CONSCIENTS DES EFFETS DE L'INFLATION

40 % des retraités estiment que la valeur de leur épargne personnelle a

diminué sur un an, soit autant que l'ensemble de la population et un niveau comparable à celui des actifs (41 %). Ils sont, par ailleurs, 38 % soit

7% de plus que les actifs et l'ensemble de la population à considérer que l'inflation n'a pas eu d'effet sur leur patrimoine.

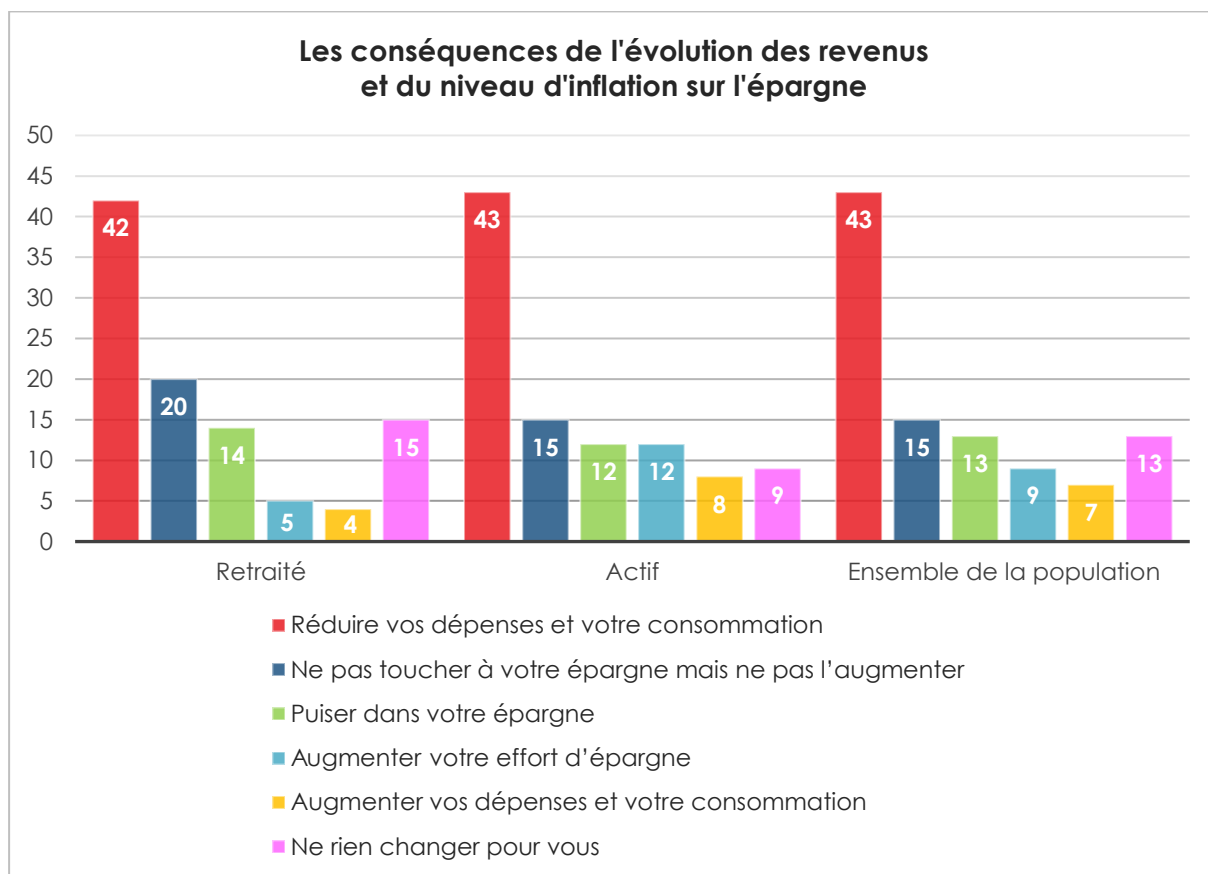


Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

LES RETRAITÉS PLUS CONTRAINTS FACE À L'INFLATION ?

Pour pallier les effets de l'inflation sur leurs revenus et leur épargne, les retraités (42 % de citations), comme les actifs (43 %), réduisent en priorité leurs dépenses de consommation. Ils sont moins nombreux à envisager de continuer à épargner (5 % contre 12 % des actifs et 9 % de l'ensemble de la population), ils estiment en

revanche pouvoir maintenir constante leur poche épargne (ni ne puiser dedans ni ne l'accroître), respectivement 20 % contre 15 % des actifs. Les retraités sont également légèrement plus nombreux à indiquer qu'ils devront puiser dans leur épargne (14 % contre 12 %). Seuls 4 % des retraités évoquent une hausse de leurs dépenses et de leur consommation (soit deux fois moins que les actifs).



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

Malgré une revalorisation des pensions de base de l'ordre de 5,1 % en 2022 et de 0,8 % au début de l'année, les retraités gardent en mémoire qu'à compter de 2017 et jusqu'en 2021, les pensions ont évolué moins rapidement que les prix du fait de mesures de désindexation. Ils subissent une hausse d'impôts et de prélèvement sociaux entre 2002 et 2017, qui a pesé sur l'évolution de leur pouvoir d'achat. Dans un contexte incertain, ils sont nombreux à anticiper une éventuelle dégradation de leur pouvoir d'achat dans les prochaines années.

ÉPARGNE DES RETRAITÉS : LA SÉCURITÉ ET LA DISPONIBILITÉ AVANT TOUT !

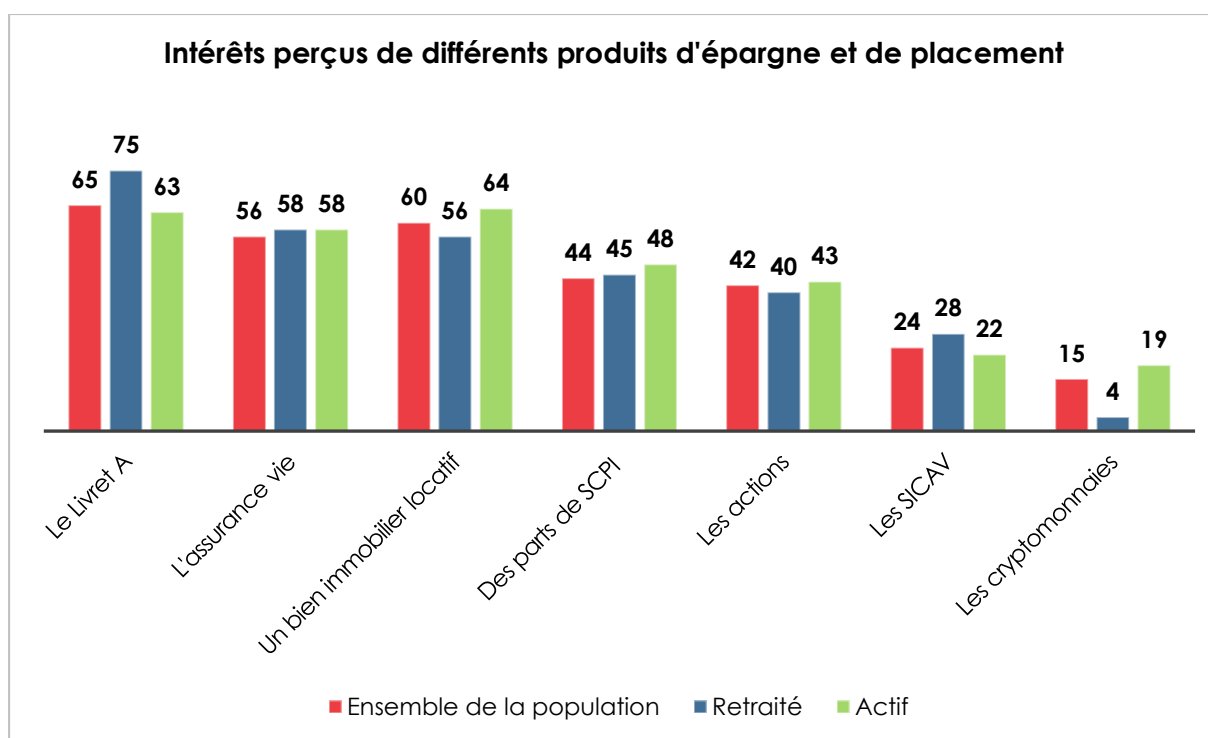
L'enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE, menée par l'IFOP et le CECOP, confirme qu'avec l'âge, les ménages manifestent une plus grande aversion à la prise de risque.

LE LIVRET A ET LES PRODUITS D'ÉPARGNE RÉGLEMENTÉE PLÉBISCITÉS PAR LES RETRAITÉS

En 2023, les retraités manifestent un vif intérêt pour le Livret A dont la rémunération a bénéficié de deux

relèvements successifs en moins d'un an. Ce placement est jugé intéressant par 75 % des retraités, contre 63 % des actifs. Ce résultat n'est pas surprenant dans la mesure où les retraités sont d'importants contributeurs du Livret A. Selon le rapport 2023 de l'observatoire de l'épargne réglementée, à la fin 2022, les épargnants de plus de 65 ans

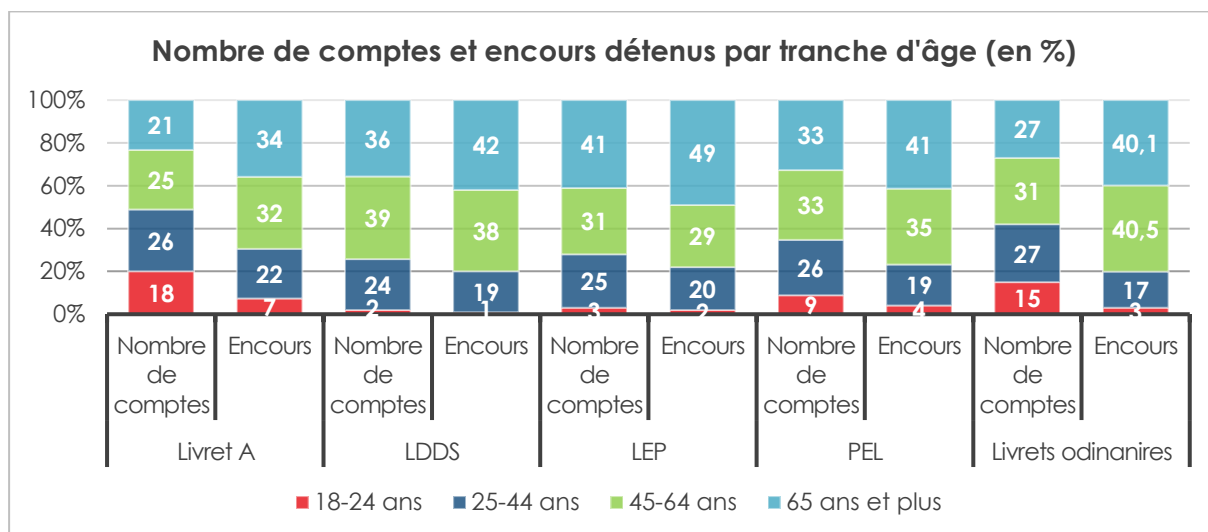
possédaient 21 % des livrets A (soit leur poids dans la population française au 1^{er} janvier 2022) et représentaient 34 % des encours. Avec les 18-25 ans, les plus de 65 ans figuraient, parmi les épargnants dont l'encours a le plus progressé sur l'année écoulée (une croissance de 10,5 %).



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

La Banque de France, dans le cadre du rapport précité, souligne la propension des retraités à investir dans les produits d'épargne réglementée. Les retraités sont sensibles à la liquidité et aux avantages fiscaux associés aux produits d'épargne réglementée.

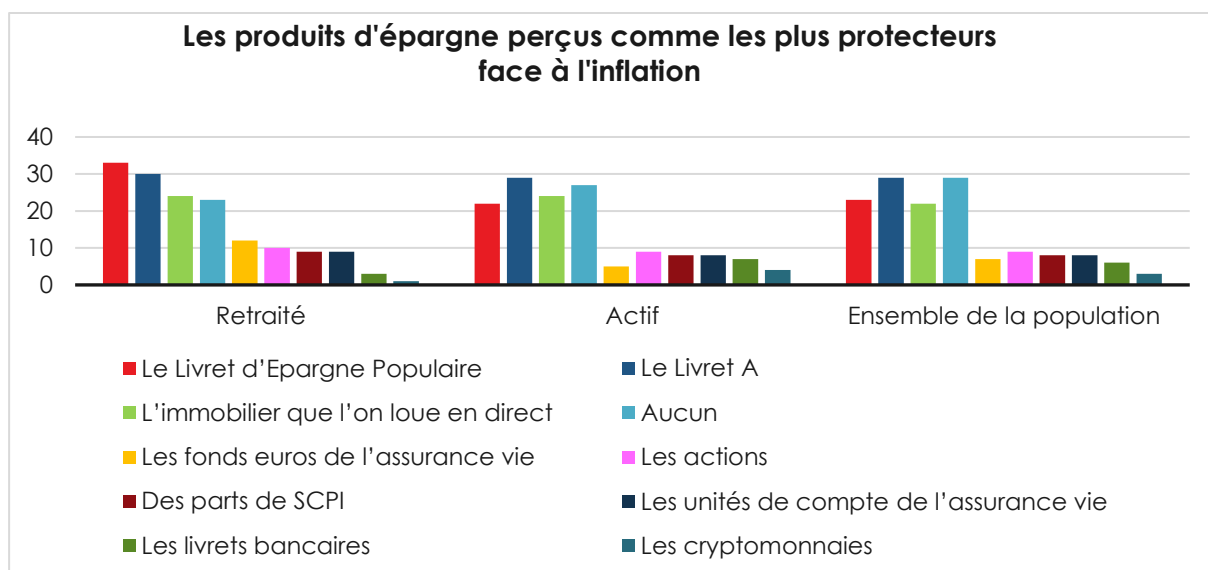
Qu'il s'agisse du Livret de développement durable (LDDS), du Livret d'épargne populaire (LEP) ou du Plan d'épargne logement (PEL), les 65 ans et plus détiennent la plus grande partie de l'encours. Les retraités possèdent 42 % de l'encours du LDDS et 41 % de l'encours du PEL.



Cercle de l'Épargne – Banque de France

Les 65 ans et plus possèdent 49 % de l'encours du LEP et 41 % des comptes ouverts. Ce produit d'épargne, réservé aux ménages les plus modestes, a connu une forte augmentation de son taux de rémunération qui est passé de 1 % à 6,1 % entre janvier 2022 et fin juillet 2023. Son rendement pouvant être égal au chiffre le plus élevé entre

le taux des livrets A majoré d'un demi-point et le taux d'inflation, le taux du LEP est depuis le 1^{er} août 2023 fixé à 6 %, net d'impôt sur les revenus et de prélèvements sociaux. 33 % des retraités estiment que le LEP est le produit le plus efficace pour lutter contre l'inflation, contre 22 % chez les actifs. Ils sont les seuls à citer le LEP avant le Livret A.

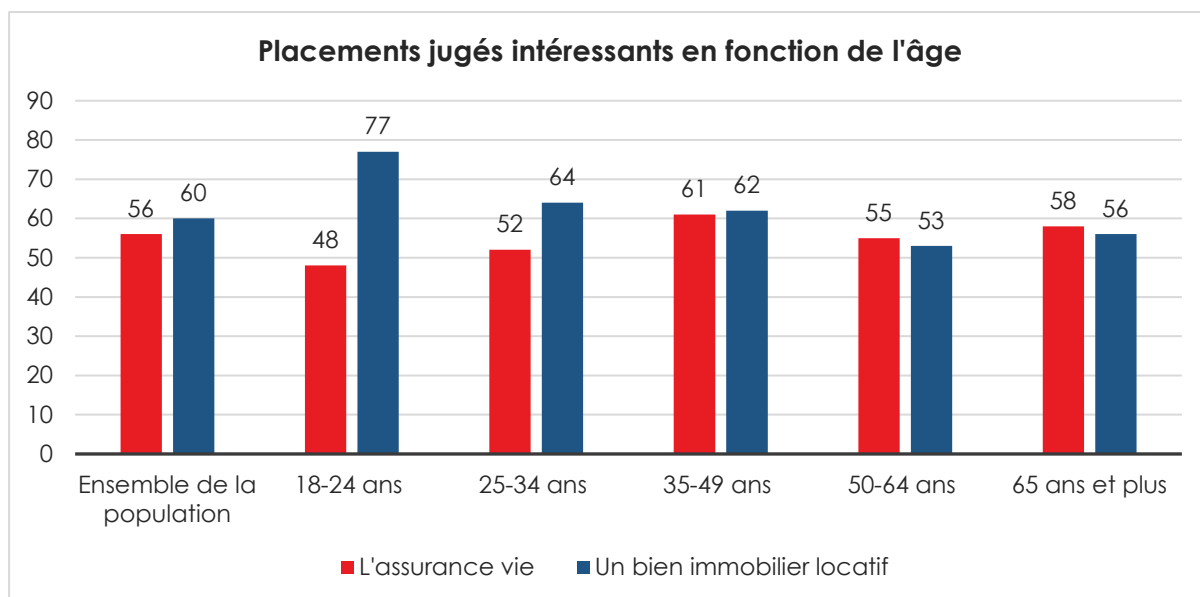


Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

L'ASSURANCE VIE AVANT L'IMMOBILIER LOCATIF

Les retraités jugent l'assurance vie (fonds euros et UC) moins protectrice que l'immobilier locatif face à l'inflation (respectivement 12 % de citations pour les fonds euros et 9 %

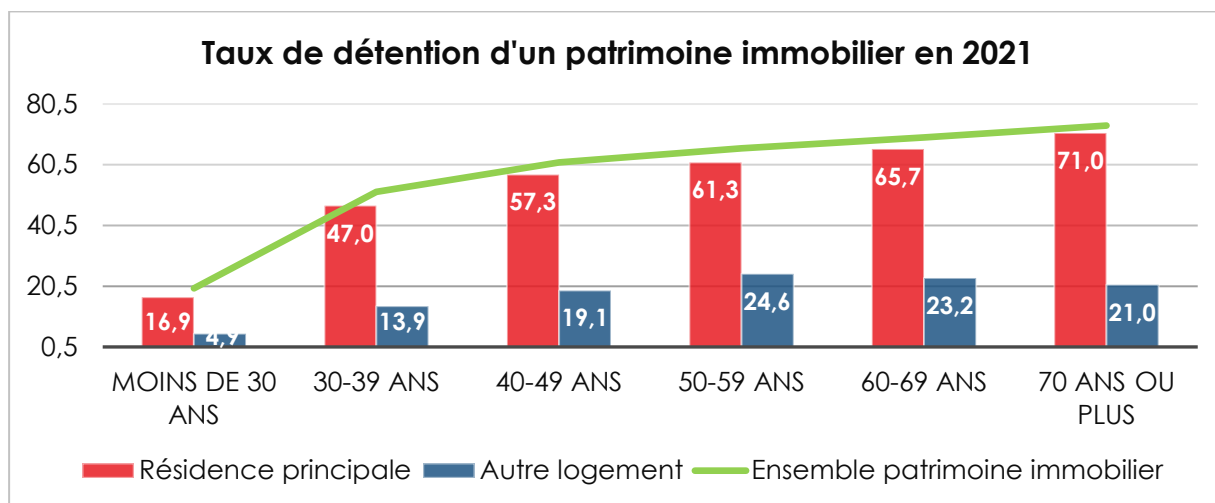
pour les unités de comptes contre 24 % pour l'immobilier que l'on loue). Ils sont néanmoins 58 % parmi les retraités à estimer en 2023, qu'il est intéressant d'investir dans une assurance vie. Ce produit devance l'immobilier locatif chez les retraités (56 %).



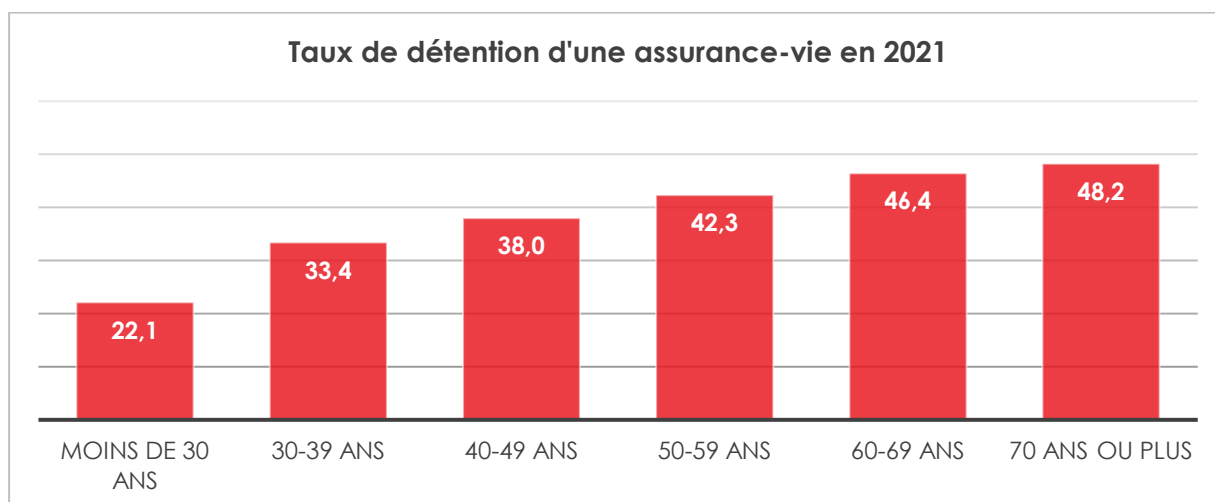
Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

Le poids de l'immobilier et de l'assurance vie dans les actifs détenus par les ménages tend à croître avec l'âge. 71 % des plus de 70 ans détiennent leur résidence principale et 21 % de cette classe d'âge possèdent un autre bien immobilier quand, en moyenne, ces taux sont respectivement de 57,5 et 19,2 % au sein de la population. Le taux de détention d'une assurance vie passe, de 22,1 % chez les moins de 30 ans à plus de 48 % pour les 70 ans et plus. La légère préférence pour l'assurance

vie chez les séniors tient à sa souplesse (possibilité de sortie à tout moment, en rente ou en capital), la sécurité offerte par ses fonds euros et sa capacité à répondre à divers besoins : complément de revenus à la retraite, financement de l'arrivée dans le grand âge, préparation de la succession... L'assurance vie, premier placement financier en termes d'encours, offre l'avantage d'une plus grande liquidité des fonds investis que l'immobilier.



Cercle de l'Épargne – Données INSEE



Cercle de l'Épargne – Données INSEE

LES ACTIONS EN REcul, LES CRYPTOMONNAIES BOUDÉES

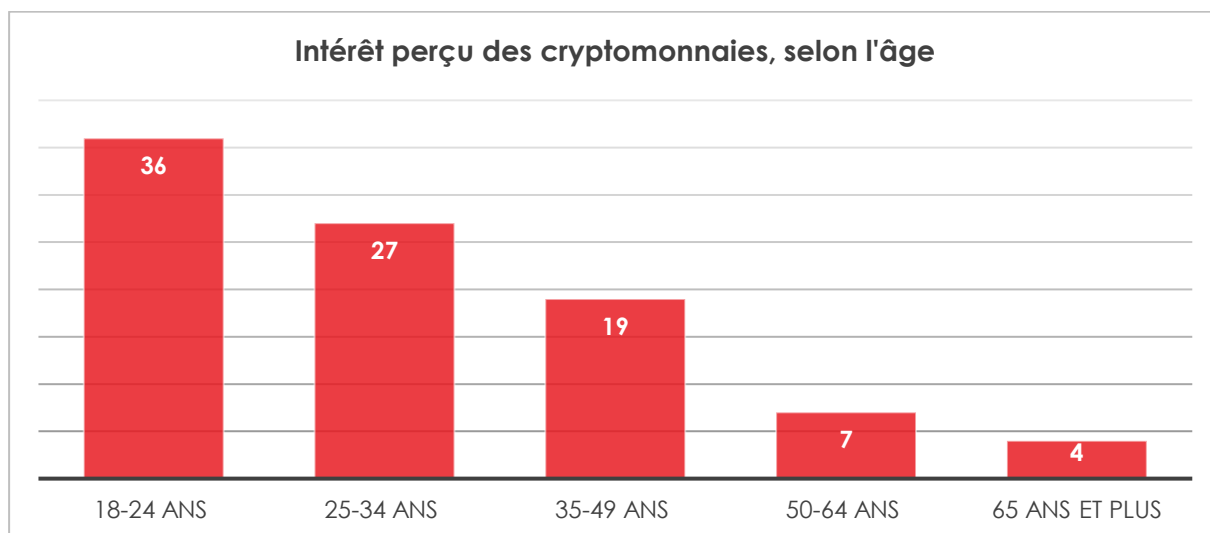
Dans l'enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE, quatre des retraités sur dix manifestent un intérêt pour le placement actions. L'attrait pour le marché actions recule dans toutes les strates de la population, en lien avec la chute des cours enregistrée fin 2022. Le recul de cette propension est de 5 % chez les retraités et de 4 % chez les

actifs (passant de 47 à 43 %). Avec l'avancée en âge, les épargnants cherchent à sécuriser leur patrimoine et sont moins enclins à supporter la volatilité du marché actions. La part des retraités jugeant intéressant d'investir dans les actions demeure à un niveau élevé, supérieur de 15 points à celui déclaré en 2016.

Au nom de la sécurité, ils sont par ailleurs rétifs à l'idée d'investir dans les cryptoactifs. Seuls 4 % des retraités

estiment que ce type de placement pourrait être intéressant quand 19 % des actifs et jusqu'à 36 % des 18-24 ans semblent séduits. Les retraités,

fidèles aux placements traditionnels, craignent sans doute d'être victimes d'une escroquerie en investissant dans une cryptomonnaie.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

* * *

*

En France, les retraités privilégient les produits de taux et en particulier l'épargne réglementée. Ils mettent de l'argent de côté par habitude, par précaution afin de faire face à des aléas conjoncturels ou pour préparer une éventuelle dépendance. Ils contribuent, par leurs revenus et leurs

dons, aux revenus de leurs enfants et petits-enfants. Ils sont également attachés à transmettre un patrimoine à leurs héritiers, même si chez les baby-boomers, ce souhait est moindre que chez les générations précédentes.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cerledelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est le Think Tank d'AG2R LA MONDIALE, présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Nicolas Baverez**, Avocat associé chez August Debouzy, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Philippe Georges**, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont-Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cerledelepargne.fr